



# Les Nouvelles de **MANHAY**

Périodique d'Informations Communales



Numéro vert de  
l'administration  
communale :  
0800/25959



service des eaux  
24H/24  
0472/90 57 43



Photo F. Volvert

TRIMESTRIEL • juin 2007 • N° **26**

## SOMMAIRE

## EDITORIAL

### 3 Editorial

### 4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal

### 9 Informations générales

- Le règlement général de police
- Les accidents de la route
- Le CPAS vous informe
- Lots de bois de chauffage
- Taxe sur les immondices
- Camps de jeunes
- Echardonnage
- Les promenades balisées
- Tri des déchets
- Carte des promenades balisées
- « Communes propres » 2007
- Les déchets électriques et électroniques
- Le 'service-relais'
- Echos de nos sportifs
- Chèques-Sports
- La fête au Parc Chlorophylle

### 20 Agenda

- Stages culturels et artistiques
- Stages d'été 2007

### 22 Carnet civil

### 22 Syndicat d'initiative

Chères Concitoyennes,  
Chers Concitoyens,

Après les belles journées printanières que nous avons connues, nous nous dirigeons tout droit vers les vacances, moments de détente bien mérités et toujours très appréciés après une longue année de travail.

Pour nous permettre de pouvoir encore longtemps profiter du cadre de vie agréable, qu'offre notre belle commune, je voudrais aujourd'hui attirer votre attention sur le phénomène inquiétant qui sévit chez nous à Manhay, et que nous devons absolument éradiquer : le vandalisme.

A longueur d'année, nous devons hélas constater, que nos services communaux sont obligés d'œuvrer régulièrement pour réparer les innombrables dégâts causés volontairement au domaine public.

A titre d'exemples, citons quelques faits qui se sont passés chez nous, et oui, malheureusement bien chez nous !...

- Dans le courant du mois de mars quelques mauvais sujets n'ont pas hésité à traîner les deux bulles à verre de Roche-à-Frêne avec un véhicule sur une distance de plus de 500 mètres. Résultat : sinistre total.
- En mai dernier, à deux reprises, à l'entrée du parc Chlorophylle de Dochamps, encore à l'aide d'un véhicule, on a arraché les panneaux publicitaires, plié les mats et brûlé les drapeaux. A nouveau, plusieurs centaines d'euros de dégâts.
- Durant toute l'année, la signalisation routière fait également les frais de ce vandalisme : vols, destructions, etc...
- Nos abris bus ne sont pas non plus épargnés : début d'incendie, bris de vitres, ...
- Nos petits bacs à fleurs dans les villages subissent le même sort...
- Plus grave encore : les actes sans scrupule commis dans nos cimetières : fleurs emportées, vasques retournées. Des croix en cuivre ont même disparu.

Citoyens de Manhay, je fais appel à votre civisme, et vous demande, dans le cas où vous seriez informés, ou témoins de tels agissements, de bien vouloir les signaler soit aux services communaux, soit au poste de police.

Ceci dit, pour terminer, je tiens à vous souhaiter de passer de très belles vacances reposantes sous le soleil.



Votre Bourgmestre,  
Robert WUIDAR.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

#### SÉANCE DU 05 MARS 2007

#### Budget du Centre Public d'Action Sociale

Le conseil approuve le budget 2007 du C.P.A.S. se présentant comme suit :

<u>Service ordinaire</u>		<u>Service extraordinaire</u>	
Prévisions de recettes :	568.558,72 €	Recettes extraordinaires :	250.000 €
Prévisions de dépenses :	568.558,72 €	Dépenses extraordinaires :	250.000 €
Intervention communale :	8.313,15 €	Intervention communale :	néant

#### Principe de révision du programme communal de développement rural

Considérant que le Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Manhay approuvé par arrêté du Gouvernement Wallon du 21/11/1996 est arrivé à son terme le 31/12/2006, le Conseil marque son accord de principe pour la révision du P.C.D.R. de la Commune de Manhay, en sollicitant l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie. Le Collège est chargé d'introduire la demande auprès du Ministre concerné.

#### Marché conjoint de fourniture d'énergie électrique

Dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité, afin d'obtenir de meilleurs prix, le Conseil marque son adhésion définitive à la proposition de l'Intercommunale de Hainaut « IGRETEC », pour la réalisation d'un marché conjoint de fourniture d'énergie électrique, et l'acquisition de l'électricité (basse et haute tension) pour l'ensemble de ses points de fourniture, via la centrale d'achat d'énergie mise sur pied par l'Intercommunale Pure de Financement du Hainaut (I.P.F.H.).

#### Décompte final des travaux de la M.C.A.E.

Le Conseil approuve le décompte final des travaux d'aménagement de la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance de Chêne-al'Pierre au montant de 89.829,43 €.

#### Budget communal de l'exercice 2007

Le Conseil approuve comme suit le budget communal de l'exercice 2007, moyennant deux adaptations de minime importance (à l'ordinaire : Subvention Garderie Lycée : 1.000 € - Subvention Reboisement : 30.651,54 €)

#### SERVICE ORDINAIRE

RECETTES		DEPENSES	
Exercice propre	5.050.906,62 €	Exercice propre	4.438.447,32 €
Exercices antérieurs	833.126,48 €	Exercices antérieurs	54.331,32 €
Prélèvement	Néant	Prélèvement	1.330.000,00 €
TOTAL GENERAL	5.884.033,10 €	TOTAL GENERAL	5.822.778,64 €
<b>RESULTAT POSITIF : 61.254,46 €</b>			

#### SERVICE EXTRAORDINAIRE

RECETTES		DEPENSES	
Exercice propre	6.283.800,00 €	Exercice propre	7.246.856,00 €
Exercices antérieurs	1.194.146,91 €	Exercices antérieurs	856.932,43 €
Prélèvement	630.000 €	Prélèvement	Néant
TOTAL GENERAL	8.107.946,91 €	TOTAL GENERAL	8.103.788,43 €
<b>RESULTAT POSITIF : 4.158,48 €</b>			

## SÉANCE DU 29 MARS 2007

### Renouvellement de la commission communale d'accueil

Le Conseil désigne les membres de la nouvelle Commission Communale d'Accueil comme suit :

Effectifs	Suppléants
Marc GENERET	Anne MOTTET
Christian JOB	Sylvianne PIROTHON
Yves BODSON	Nathalie MARTIN
Béatrice GOBERT	Jocelyne LAMBOTTE
Marc FORMANN	/
Philippe DUBOIS	Monique LIBOTTE
Annie MARECHAL	Annick SEPULT
Berthe RENARD	Dominique LENOIR
Brigitte DESMECHT	Johanne LESPAGNARD
Stéphane LIONNET	/
Françoise GOSSET	/
Francine DEHOTTAY	Angela MORICONI
Jean-Claude NOEL	Natacha ROUVRAY
Odette PEETERS	/
Christian BINET	/
Mady GABRIEL	/

### Renouvellement des représentants communaux à la commission locale de développement rural

Attendu qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des membres effectifs et de leurs suppléants composant la partie des représentants communaux au sein de la CLDR, suite aux élections communales du 08 octobre 2006, le Conseil désigne les membres suivants :

Effectifs	Suppléants
Pascal DAULNE	Gérard WILKIN
Marc GENERET	Benoît LESENFANTS
Freddy VOLVERT	Jacques POTTIER
Patrick GILLARD	Pierre HUBIN

### Installation d'un système de détection d'incendie à la M.C.A.E.

Le Conseil approuve et ratifie la délibération du Collège communal du 14/03/2007 prise en urgence, relative à l'installation d'un système de détection d'incendie à la M.C.A.E. pour la somme de 3.025,48 € T.V.A.C.

## SÉANCE DU 14 MAI 2007

### Dotation communale dans le budget 2007 de la zone de police Famenne-Ardenne

Attendu que chaque Conseil communal de la zone est tenu de voter une dotation à affecter au corps de police locale ; que lorsque la zone de police pluricommunale ne dispose pas de ressources suffisantes pour couvrir les dépenses résultant de l'accomplissement de sa mission, la différence est couverte par les communes qui en font partie.

Sur proposition du Collège communal, le Conseil décide d'intervenir à concurrence de 124.790,12 € dans le budget 2007 de la Zone de Police n° 5300 « Famenne-Ardenne »

### Approbation délibération du Collège communal du 27/03/2007 – devis de travaux forestiers subventionnables

Le Conseil approuve les délibérations du Collège communal du 27/03/2007 portant respectivement sur :

- 1) un devis de travaux forestiers subventionnables au lieu dit « Sur Vaiteux-Freyneux » pour un montant de 15.372,23 € T.V.A.C.
- 2) Un devis de travaux forestiers subventionnables au lieu-dit « Benalbois-Freyneux » pour un montant de 14.575,37 € T.V.A.C.

## Programme triennal 2007-2009 des travaux subsideés

Le Conseil décide d'approuver le Programme triennal 2007-2009, de solliciter de la Région wallonne les subventions pour le Programme triennal tel que décrit ci-après :

### Année 2007

1. Entretien des voiries intérieures de Malempré (461.871,30 € H.T.V.A.)
2. Construction d'un bâtiment administratif pour le C.P.A.S. (519.081,08 € H.T.V.A.)
3. Travaux d'entretien des voiries à Vaux-Chavanne, Rue Bas-Vâ, Drî l'Cheslain, Bois Lardinois (278.437,27 € H.T.V.A.)
4. Aménagement d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite à la Maison communale (28.545,03 € H.T.V.A.)
5. Restauration de l'église de Freyneux (106.282,58 € H.T.V.A.)

### Année 2008

1. Entretien des chemins n° 2 à Dochamps, B à

- Grandménil (Lamorménil/Forge-à-l'Aplé) et du chemin de G.C. n° 81 à Odeigne (297.993,85 € H.T.V.A.)
2. Chemins Bois del Moule et Monchenoule (670.667,15 € H.T.V.A.)
3. Chemin n° B à Odeigne (route du Poteau de Chabrehez) (277.407,40 € H.T.V.A.)
4. Chemins 16 et 17 à Harre (276.046,84 € H.T.V.A.)

### Année 2009

1. Entretien des voiries extérieures de Malempré (chemins n° 2, 19, A et 1) (248.548,19 € H.T.V.A.)
2. Restauration de l'église d'Odeigne (168.978,03 € H.T.V.A.).

## Acquisition d'un hall à Vaux-Chavanne et terrains ou partie de terrains annexes

Le Conseil marque son accord de principe définitif, d'acquiescer aux Ets Cornet Frères et consorts de Vaux-Chavanne, un hall industriel sis à Vaux-Chavanne, ainsi que les terrains ou parties de terrains se trouvant autour de ce hall, pour la somme de 244.000 € hors frais, diminuée des coûts inhérents à l'assainissement du site.

## Composition du conseil communal de Manhay : rectificatif

Dans le précédent numéro des Nouvelles de Manhay, une erreur s'est glissée en ce qui concerne le numéro de téléphone du bureau de Anne MOTTET — Présidente du CPAS, il s'agit du 086/45.50.94, le numéro 086/45.00.83 étant le numéro de FAX - GSM 0498/26.11.33



**Vincent JORIS**  
Samrée, 78 - 6982 LA ROCHE  
GSM: 0497/17 89 76 - Fax: 084/44 45 08  
TVA: BE 0878.987.472 - Banque CBC: 732-6473633-01



**SPRL SCIERIE**  
**Emile FINFE**  
BOIS - SCIERIE  
Station de traitement des bois  
Bois de construction et industriel  
Résineux et chênes  
2, MOULIN-CRAHAY — 6960 MANHAY  
Tél. 086/45.57.15 - Fax 086/45.57.68



**Résimont**  
TOITURES  
TERRES SIMON, 8  
6960 HARRE  
Tél/Fax 086 43.43.11



**TOUS TRAVAUX DE MAÇONNERIE**  
Chemin de Giveur, 11  
6960 Malempré (MANHAY)  
Tél. : 086/45 59 22  
Gsm 0496 / 69 05 63  
**Danche Dominique**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE : QUELQUES RAPPELS

Régulièrement, nous recevons des réclamations, concernant la sécurité et la préservation de la qualité de vie dans nos villages. Nous vous rappelons qu'il existe un règlement général de police, régissant ces matières, qui a d'ailleurs été distribué en toutes-boîtes dans la commune, il y a quelques mois.

Sachez, que toute personne qui ne le respectera pas se verra sanctionnée en vertu de la nouvelle réglementation. Nous voudrions tout spécialement attirer votre attention sur les articles suivants :

**Art. 59 - L'usage des tondeuses à gazon**, tronçonneuses et scies circulaires ou autres engins bruyants, est interdit les dimanches et jours fériés avant 15hrs et après 18 hrs, à moins de 100 mètres d'une habitation et la semaine entre 20h00 et 07h00. Cette interdiction ne vise pas l'usage de machines agricoles dans l'exercice de la profession de cultivateur. Une dérogation peut être octroyée ponctuellement par le Bourgmestre sur demande expresse motivée.

**Art.75** - Dans les espaces publics, en ce compris les galeries et passages établis sur assiette privée, accessibles au public, **les chiens doivent être maintenus** par tout moyen, et au minimum par une laisse courte. Toutefois, les chiens utilisés à la garde d'un troupeau ou à la chasse, peuvent circuler sans être tenus en laisse, pendant le temps nécessaire à l'usage auquel ils sont destinés et pour autant qu'ils restent à vue du conducteur du troupeau, ou soient repris sitôt la chasse terminée s'il s'agit de chiens de chasse.



**Police**

Zone de Police  
Famenne-Ardenne



### LES ACCIDENTS DE LA ROUTE NOUS CONCERNENT TOUS : MIEUX INFORMÉ, VOUS ÊTES DÉJÀ MIEUX ARMÉ !

#### Présentation des accidents avec lésions corporelles survenus sur le territoire de la Zone de Police Famenne-Ardenne.

Année	BL	BG	M	Total	IA
2005	288 (-88)	70 (+12)	17 (+2)	375 (-74)	47 (13%)
2006	260 (-28)	73 (+3)	18 (+1)	351 (-24)	53 (15%)

#### CAUSES LES PLUS FREQUENTES :

Dans 20% des cas, les accidents avec lésions corporelles ont été la conséquence d'un **refus de priorité** **l'intoxication alcoolique** représente la deuxième cause d'accidents. La **vitesse excessive ou inadaptée** se retrouve quant à elle en troisième position avec 13%, ex aequo avec la perte de contrôle due aux **mauvaises conditions climatiques**.

BL : Accidents où il y a eu au moins un blessé léger et où la blessure légère est la lésion la plus grave.

BG : Accidents où il y a eu au moins un blessé grave (même si l'accident a également fait des blessés légers).

M : Accidents où il y a eu au moins un mort (même si l'accident a également fait des blessés).

IA : Accidents parmi ceux recensés dans l'une des catégories ci-dessus où une intoxication alcoolique a été constatée, toutes catégories de lésions corporelles confondues.

#### Zoom sur notre Commune :

BL	BG	M	Total et part d'accidentologie par rapport à la Zone de Police	IA
10	3	0	13/13%	15%

Pour Manhay, la vitesse reste comme en 2005 la première cause d'accidents (31%, soit 10% de plus que pour 2005). Ce sont l'intoxication alcoolique et les règles de priorité (15%) qui viennent ensuite.

## LE CPAS VOUS INFORME

---

### Une enquête sur les services de proximité

Durant les prochaines vacances d'été, le CPAS organisera une grande enquête relative aux services de proximité. L'objectif est de cerner au mieux les besoins propres à la population de notre Commune. A cette fin, des étudiants sillonneront les villages afin de compléter un questionnaire avec vous. Merci de leur réserver un bon accueil.

### Fermeture des bureaux

Exceptionnellement, les bureaux du CPAS seront fermés le vendredi 27 juillet ainsi que le lundi 30 juillet 2007. En cas d'urgence, vous pouvez contacter la Présidente, Madame Anne MOTTET au 086/45.57.54 ou 0498/26.11.33 ou 0479/70.04.23

## LOTS DE BOIS DE CHAUFFAGE POUR LES MÉNAGES DOMICILIÉS DANS LA COMMUNE

---

### **AVIS IMPORTANT aux candidats à l'obtention d'un lot de bois de chauffage**

Les candidatures se sont clôturées le 15 avril dernier, et vous avez été très nombreux à vous inscrire (320 ménages).

En raison de l'importance des chablis occasionnés par les tempêtes du mois de janvier, l'élaboration des lots a pris du retard et n'est pas encore terminée.

Dès que les états de martelage nous seront transmis par les agents forestiers, le Conseil communal déterminera dans les plus brefs délais, les conditions particulières pour l'attribution des lots.

**Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de revendre, ou de céder son lot à une tierce personne. Les contrevenants seront exclus des ventes de bois ou séances d'attribution de lots de bois communaux pendant une période de 3 ans. Dorénavant, des contrôles seront effectués au moment de l'exploitation des lots par les agents forestiers. Le titulaire d'un lot devra faire une déclaration à la Commune préalablement à l'exécution des travaux.**

Si certaines personnes souhaitent retirer leur candidature, elles peuvent le faire dès à présent au Service Accueil de l'Administration communale ou par téléphone au n° 086/21.99.62 (Brigitte LESPAGNARD)

Benoît LESENFANTS,  
**3ème Echevin.**

## TAXE SUR L'ENLÈVEMENT DES IMMONDICES POUR L'ANNÉE 2006 : PETIT RAPPEL!

---

L'article 12 du règlement communal stipule que le contribuable qui prouvera que pour l'avant-dernière année de l'exercice fiscal en cours, les revenus du ménage et/ou les allocations sociales (excepté les allocations familiales) ont été inférieurs ou égaux à **9.525 €**, obtiendra à sa demande, le remboursement de **10 €** (ménage d'une personne) ou **20 €** (ménage de plusieurs personnes).

**La demande doit être formulée par écrit à l'Administration Communale.**

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Sylvia Simon au 086/45.03.16.

## L'ÉTABLISSEMENT DE CAMPS DE JEUNES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Les vacances approchant à grands pas, il nous semble primordial de rappeler quelques points essentiels du règlement communal, relatif à l'établissement des camps de jeunes sur le territoire de notre commune, que tout bailleur ou locataire se doit de respecter :

« (...) La personne qui, en tant que propriétaire ou preneur à bail, met un bâtiment, une partie de bâtiment ou un terrain à la disposition d'un groupe de jeunes, que ce soit à titre gratuit ou onéreux est **obligé de**

**demander une autorisation ad hoc auprès de la Commune pour chaque bâtiment ou terrain concerné.**

*Il est obligé de signaler tout camp à la Commune au plus tard 48 heures après son début; à cet effet, il doit déposer auprès de la police locale une liste des participants et responsables et lui indiquer également la durée du camp de jeunes.*

(...)

*Le locataire est obligé, (...) en vue d'empêcher toute nuisance par le bruit, d'interdire totalement l'instal-*

*lation de haut-parleurs, l'utilisation de mégaphones et la diffusion de la musique amplifiée, nonobstant les dispositions de l'article 561 du Code pénal, le vacarme et le chant dans les rues et les agglomérations entre 22 heures et 6 heures sont considérées comme tapage nocturne. »*

Le règlement complet peut être obtenu sur simple demande auprès du Service Environnement (Stéphanie HOHEISER - 086/45.03.19)

## ECHARDONNAGE

**Par avis du Gouverneur du 20 mars 2007, il est rappelé à tous propriétaires, locataires, occupants, qui exercent un droit sur des terres, qu'ils sont tenus de détruire DE MANIERE A EMPECHER LA FLORAISON, ainsi que le développement et la dissémination des semences, les chardons nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture, pour le 31 juillet 2007 au plus tard.**

**A défaut par les intéressés de se conformer à ces dispositions, il sera procédé d'office à la destruction, aux frais des contrevenants, à l'intervention de l'Agence Fédérale de la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (A.F.S.C.A.).**

## LES PROMENADES BALISÉES

Depuis peu, notre Commune vient de terminer le balisage de huit promenades pédestres, trois circuits VTT, et trois parcours de Ski de fond.

Ce travail a été réalisé par la firme TVB de Bastogne sous la surveillance du Service Technique Provincial pour la somme de 75.903,93 €.

Nous avons inséré au centre de ce bulletin, le tracé stylisé des promenades pédestres, avec pour chacune, le point de départ, le numéro, le nom, la longueur, la durée approximative, et le niveau de difficulté.

Vous pouvez également les trouver plus en détail sur les cartes éditées par "Ourthe et Aisne", disponibles notamment au guichet de l'administration communale au prix de 7 €.

N.B. : Nous tenons à préciser que les promenades ne sont bien sûr pas limitées aux tracés balisés. Elles sont également autorisées sur **tous les chemins (tant publics que privés) pour lesquels aucune interdiction de passage n'est clairement indiquée.**

Gérard WILKIN,  
Echevin du Tourisme.

## TRI DES DÉCHETS : LES PAPIERS/CARTONS AU PARC OU DEVANT VOTRE MAISON : PETIT RAPPEL

Pour la collecte en porte-à-porte, placez vos papiers/cartons dans des sacs en papier ou dans des caisses en carton **sans sac plastique, ni ficelle.**

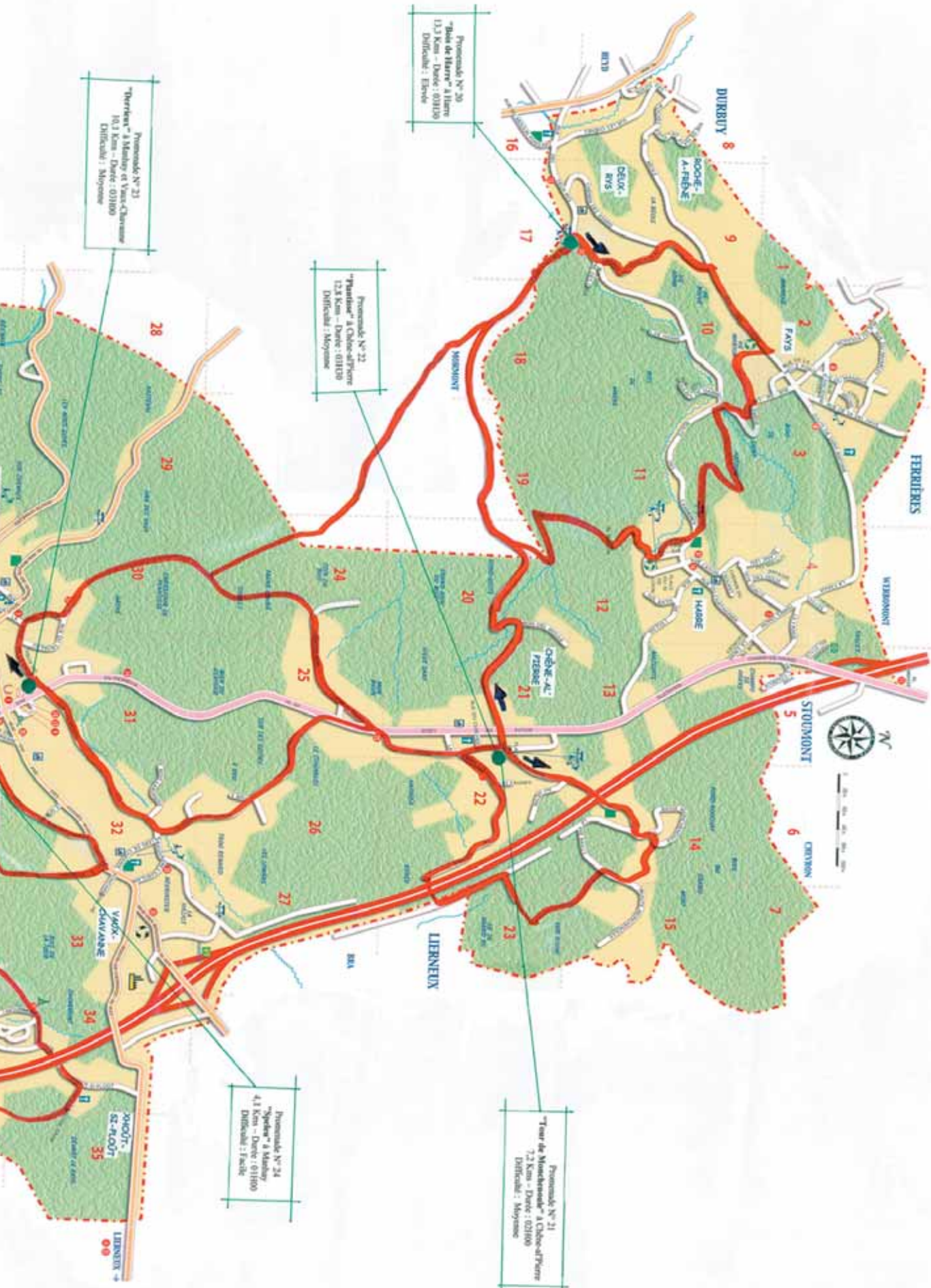
Très important : **Retirez les films plastiques** de protection des revues ou publicités, sinon le plastique et le papier seront envoyés aux rebuts, et ne pourront donc être recyclés.

**C'est un petit geste qui a son importance !**





# Les Nouvelles de MANHAY



## BILAN DE L'OPÉRATION « COMMUNES PROPRES » 2007

Trois ouvriers communaux ont œuvrés pendant plus d'une semaine dans le cadre de l'opération « Commune propre 2007 ». Ils ont ramassés les déchets abandonnés par des pollueurs, le long des routes dans notre commune.

Le ramassage « intelligent » a été privilégié. Des sacs de différentes couleurs ont été mis à disposition par IDELUX de manière à trier les déchets ramassés pour permettre ensuite leur recyclage.



Voici les résultats de leur travail :

sacs rouges (métaux, canettes) :	49	encombrants bois :	1 m <sup>3</sup>
sacs verts (verre) :	24	encombrants non recyclables :	14 m <sup>3</sup>
sacs bleus (bouteilles en plastique) :	39	pneus :	12
sacs gris (déchets non recyclables) :	179	télévision :	1
		friteuse :	1

D'année en année, ces résultats ne varient guère, cela traduit malheureusement le fait que bon nombre de personnes font encore preuve d'incivisme.

Nous espérons sincèrement que le travail réalisé par les ouvriers sera respecté par chacun d'entre nous et qu'un beau jour, ces journées de ramassage deviendront inutiles...

G. WILKIN, Echevin de l'environnement

## AUTANT SAVOIR... LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES.

- les frigos et congélateurs
- les grands électros blancs (machines à laver, cuisinières, lave-vaisselle,...)
- les écrans de télévision et d'ordinateurs
- les autres petits appareils électroménagers (mixer, fer à repasser, rasoir,...)

### Pour être recyclés, ils doivent être triés.

Une obligation de reprise impose aux gestionnaires de déchets de les collecter pour les envoyer vers une filière de recyclage adaptée.



Ma place n'est plus ici !

Ils ne seront plus repris lors des collectes de déchets ménagers et d'encombrants.

Finis donc de les déposer à la collecte des encombrants ; vous éviterez ainsi leur mise en centre d'enfouissement technique.



Mais au parc à conteneurs !

Après leur passage au parc à conteneurs, les déchets électriques et électroniques sont transférés dans un centre de démantèlement où ils sont désossés et leurs composants (cuivre, verre, plastique, ferraille...) recyclés ou valorisés.

### Pensez-y !

Si vos appareils fonctionnent encore, pourquoi ne pas les donner à un organisme qui en fera bénéficier des personnes moins favorisées (CPAS, Croix-Rouge, Petits Riens, ...)

### Déposez-les dans l'abri « Recupel » de votre parc à conteneurs.

Vous pouvez également les remettre à votre revendeur lors de l'achat d'un nouvel appareil similaire.



## CRÉATION D'UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ : LE « SERVICE - RELAIS »

Suite à de nombreuses demandes, le Collège communal de Manhay a décidé d'instaurer un service de ramassage de certains déchets au domicile des personnes ayant des difficultés à se rendre au parc à conteneurs.

### PERSONNES POUVANT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE

- les ménages ne possédant pas de véhicule ;
- les bénéficiaires d'une allocation pour personne handicapée ;
- les personnes ayant des difficultés temporaires pour se déplacer suite à une maladie ou un accident.

**QUAND ?** A partir du 1er septembre 2007.

**COMMENT ?** Un passage une fois par mois au domicile des personnes ayant introduit une demande au "Service Relais" de l'Administration communale soit par téléphone au N° VERT 0800/25959, soit par écrit à l'adresse suivante: ADMINISTRATION COMMUNALE - Service Relais, Voie de la Libération, 4 - 6960 MANHAY

**La date de passage vous sera communiquée lors de votre demande.**

### POUR QUELS DÉCHETS ?

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| - les emballages en verre                    | - les bouchons en liège             |
| - les cartons à boissons                     | - les emballages métalliques        |
| - les films et sachets en plastique          | - les vêtements                     |
| - les appareils électriques et électroniques | - les cartouches d'encre imprimante |
| - la frigolite (pas les barquettes)          | - les pots de fleurs en plastique   |
| - les bouteilles et flacons en plastique     | - les DVD et CD                     |

Les déchets papiers et encombrants ne seront pas enlevés par le "Service Relais", un ramassage étant déjà organisé plusieurs fois par an.

### RAPPEL DES DATES de ramassage pour l'année 2007

- **Papiers, cartons** : les Jeudis 02 août, 04 octobre et 06 décembre.
- **Encombrants** : Vendredi 14 septembre.

**UNE QUESTION ?** N'hésitez pas à contacter votre Service-Relais ou le Conseiller en environnement de notre Commune au 0496/26.70.41.

Benoît LESENFANTS,  
Echevin des Affaires Sociales.

## ECHOS DE NOS SPORTIFS

### Tennis de table



L'équipe de Chêne-al'Pierre C qui a brillamment remporté le titre, et accède à la Division 3 Provinciale.

(Debouts de gauche à droite : René Blavier, Fabian Lucassen  
Accroupis de gauche à droite : Benoît Lesenfants, Guy Huet, Marc Lespagnard (capitaine)

Absent pour la photo : Ghislain Lesenfants)

### Tennis

L'équipe championne de Tennis du TC Manhay en Division 5

Tous les matchs ont été gagnés et le tour final des champions commence le 3 juin.

L'équipe se compose de Mickael Pongan, Bertrand Bernier, Pierre-Yves Bernier, Eric Fortemps, Stéphane Wilkin, Jean-Philippe Roiseux, Jean-François Peters, Luc Czajkowski et Freddy Piront.



Le tournoi communal aura lieu du 14 au 21 juillet 2007.  
Inscriptions et renseignements : Eric Evrard - 0486/799883

## CHÈQUES-SPORTS

Si vous avez des enfants âgés de 6 à 18 ans qui désirent s'affilier à un club sportif, s'inscrire à un stage sportif, acheter leur équipement sportif, via leur club,

ET que vous connaissez des difficultés sociales ou économiques :

- usagers du CPAS ;
- allocataires sociaux ;
- familles monoparentales ;
- ménages surendettés ;
- chômeurs de longue durée ;

OU que le niveau de revenus de votre ménage ouvre un droit aux bourses d'études en Communauté française, ALORS vous êtes dans les conditions pour bénéficier des « chèques-sports » de la Communauté Française, disponibles **au bureau du CPAS**.

Renseignements auprès de la Présidente du CPAS Mme Mottet (0498/26.11.33) ou auprès de l'Echevin des Sports M. GENERET (0474/99.72.82).

## LA FÊTE AU PARC CHLOROPHYLLE



Déjà la 6ème Fête Chlorophylle au Parc Forestier Récréatif, Pédagogique et Artistique de Dochamps, ce 20 mai dernier!

Au programme : animations pour les enfants avec grimeuse, clown magicien et conteuse, initiation à l'apiculture, animation apicole, folklore avec la Confrérie du Glorieux Saint-Hubert de Harre, musique et danses ardennaises avec le groupe les Falhotines de Lierneux, les Macralles et le Débuché de Vielsalm. Près de 900 visiteurs ont apprécié cette journée, malgré une petite pluie en fin d'après-midi.




### Prochains événements au Parc Chlorophylle :

- 30/06 et 01/07 de 10h à 18h : Fête Médiévale au Parc Chlorophylle, organisée par la Brasserie du Parc Chlorophylle en collaboration avec la Compagnie de la Licorne.  
Programme : Le filage de la laine, l'herboristerie, la chasse aux Trolls, les tireurs à l'arc, escrimeurs, baladins, échassiers, conteurs et musiciens. Des moments spectaculaires et de déambulations. Ils vous emmèneront dans un monde imaginaire. Marché artisanal et médiéval.
- La Fête d'Automne est programmée le dimanche 23 septembre, avec la désormais célèbre balade guidée champignons à 10h (sur réservation).

 **TOITURES**  
**Michel Lesenfants**

Fond Del Core, 3  
6960 MALEMPRE  
Tél. 086/45.54.23  
Fax 086/45.58.47

 **Regifo**

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition  
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.  
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au 071/74.01.37 ou faxez au 071/71.15.76.  
Votre conseiller en communication, Mr Roland Crosset -  
Tél. 087/26.78.86 (le soir) - se fera un plaisir de vous rencontrer.  
regifo@skynet.be

## AGENDA en bref...

**Vaux-Chavanne** — **24 juin 2007** de 8h30 à 11h00 à la Salle Li Va d'Chavan: « Petit déjeuner malin » organisé par la Ligue des Familles  
**Renseignements et inscriptions** : Josiane Lesenfants - 086/45.56.28 (après 18h00)

**Dochamps** - Kermesse du **29 juin au 03 juillet 2007**

**Oster** — (Kermesse) : **Vendredi 6 juillet 2007** : Jogging — challenge Famenne-Ardenne — Départ et inscriptions à partir de 17h30 — Info : 086/45.58.73

**Samedi 7 juillet 2007** : souper

**Eays** : Kermesse du **6 au 10 juillet 2007**

**Deux-Rys** -(Kermesse) **29 juillet 2007** : 1ère Grande brocante et Marché artisanal

### DECLARATIONS DE CONTRIBUTIONS :

Afin de vous aider à remplir votre déclaration d'impôt, des membres du personnel de l'administration des contributions de Vielsalm, se tiendront à votre disposition **le jeudi 21 juin 2007 de 9H00 à 12h30** en la salle du Conseil de la maison communale de MANHAY.

## STAGES CULTURELS ET ARTISTIQUES



### 1ère étape de la saison 2007-2008

Du 06 au 11/08/07 dès 9 ans  
de 9 à 16h à l'Athénée de Manhay

Démarrer un projet d'aménagement créatif des espaces publics de Manhay : ici, une cabane, là une fresque, ailleurs des créations végétales, ou autres sculptures... autant d'interventions en accord avec les lieux. 5 jours pour créer un premier aménagement (techniques diverses). 50€

Avec Marie-Paule Théate et Sophie Cereghetti

**Stage-rencontre en vue d'une série d'autres, lors de vacances scolaires**

### Danse et Surprises

du 27 au 31/08/07 dès 8 ans  
9 à 16h  
à la Maison du Village à Malempré

Découvrir l'articulation possible entre le spontané et le construit, entre mouvement et peinture, danse et fusain, silhouette et expression, et autres surprises, ... réveiller le soleil en soi. 50€

Avec Sophie Cereghetti

**Stage-rencontre en vue d'un atelier hebdomadaire à Manhay**

**Infos et inscriptions à L'ATELIER au 084/433782 ou atelier.cec@skynet.be**

Contacts : Mme Anne MOTTET (0498/26.11.33) ou Mr Marc GENERET (0474/99.72.82)

**LE CPAS INTERVIENDRA A RAISON DE 20 EUROS PAR ENFANT DOMICILIÉ DANS LA COMMUNE PAR STAGE CULTUREL ET ARTISTIQUE DE L'ATELIER ET PAR STAGE SPORTIF (Voir ci-après Stages d'été 2007 Manhay). CETTE SOMME EST A DEDUIRE DIRECTEMENT DU MONTANT DE L'INSCRIPTION AVANT PAIEMENT.**



**Eveil, sport et natation en collaboration avec l'Administration communale de Manhay**

## STAGES D'ETE 2007 Manhay

Une organisation reconnue par l'O.N.E.

Avec le soutien de :



Du lundi 30 juillet au vendredi 03 août

1	<p><b>Stage « Bambins sportifs et fermiers ».</b>  <b>Eveil sportif</b>, manipulation de balles, jeux de précision, jeux d'adresse, jeux avec parachute...                  Cette activité journalière sera assurée par un spécialiste ou un régent en éducation physique                  La basse-cour : bricolages, peintures, modelages et créations diverses.+ visite d'une ferme</p>	3-4 ans 4-5 ans
2	<p><b>Stage "Girls Activity":</b> Activités exclusivement réservées aux filles:                  - Cuisine: "L'atelier des Grands Chefs", recettes amusantes à créer...                  - Atelier créa: déco. de la table..., et art floral...                  - "Bijoux du monde": créations de tous horizons                  Danse-FunkyJazz: Nouvelles chorégraphies sur vos musiques préférées.</p>	6-12 ans Répartis en groupes d'âge.
3	<p><b>Stage "Football" + visite du stade au Standard et entraînement des joueurs !!!</b>                  et découverte du nouveau centre de formation des jeunes du Standard et la salle club de Basket de Liège.                  Visite de la boutique officielle du Standard de Liège                  Initiation et perfectionnement au football au travers de jeux et apprentissages techniques.                  (stage organisé dans les installations du club de Manhay).</p>	6-12 ans Répartis en groupes d'âge.
4	<p><b>Stage « Special Arts ».</b>                  - Peinture sur panneau individuel. / Acrylique sur panneau en bois...3D avec matériel de récupération!!!                  - Approche des techniques mixtes graphiques (pastel, peinture, mélange sur même dessin,...)                  - Scratbooking » Confection d'un album photos original avec décoration personnalisée de celui-ci.</p>	10-16ans

Du lundi 20 au vendredi 24 août

1	<p><b>Stage « Bambins Sportifs et Créatifs »</b>                  1° <b>Atelier créa.</b>, « Le visage dans tous ses états... et ses émotions » : bricolages, peintures, modelages, masques...                  2° <b>Psychomotricité et éveil sportif</b> :                  Cette activité journalière sera assurée par une spécialiste.</p>	3-4 ans 4-5 ans
2	<p><b>Stage « Multisports -Roller-Skate/ Vélo (Vtt) - trottinettes »</b>                  - <b>Roller-skate -Multi.</b> : Parcours roller et skate-board, hockey-roller + initiation et découverte de nouveaux sports (gouret, indiaca, frisbee, bu mball, tchouk-ball, crosse canadienne...)                  - <b>trottinettes</b> : apprend à maîtriser ton vélo à travers divers parcours techniques + circuit trottinettes...  <b>VTT</b>: Connaître son vélo et les règles de sécurité. Parcours techniques + randonnées VTT à travers nos contrées</p>	6-12 ans Répartis en 2 groupes d'âge.
3	<p><b>Stage « 3 Raquettes – Athlétisme »</b>                  - Initiation et perfectionnement aux sports raquettes : tennis, badminton et tennis de table...                  - <b>Athlétisme</b> : initiation aux sauts, lancers, et techniques de courses...</p>	9-12 ans
4	<p><b>Stage "Aventure" avec programme innovant et encore plus FUN</b>  <b>Escalade + parcours d'audace</b>  <b>Une ½ journée Run et Bike et ½ journée Multisports.</b>  <b>+Fitness et sports aquatiques + Tir à l'arc et technique de SELF-DEFENSE</b>  <b>NOUVEAU: Une journée "Spécial Aventure et Loisirs" Lazer Game, Karting et Bowling</b></p>	12-16 ans.

**Inscriptions :**

**Lieu :** ancienne gare vicinale

Le samedi 16 juin de 9H à 12H et après par téléphone

Paiement le jour de l'inscription en espèces ou apporter la preuve du paiement sur le compte : 001-4839651-09

**Prix : 60 euros, 40 en demi-journée.**

Attention : Stages Spécial Arts et aventure 80 € stage 3 raquettes 70 €

Réduction de 5 € à partir du second enfant d'une même famille !

Contacts et infos : Mme A. Mottet ou Mr M. Generet. Attestation fiscale pour les enfants de 3 à 12 ans.

**Renseignements :** Masillon Robert : 080/21 58 69 ; 0494/41 71 38, après le 14/07 Lebrun Bernard : 0497/99 00 44

**Encadrement :** Par des moniteurs régionaux diplômés et spécialisés.

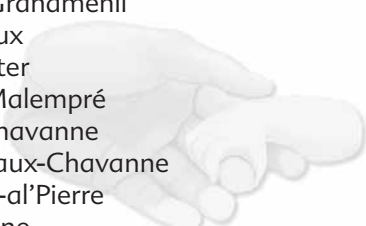
**Horaire des activités :** 9H - 16H (avec surveillance sur le temps de midi). **Lieux des stages :** Athénée Royal de Manhay.

**Garderies :** 8H-9H et 16H-17H

## CARNET CIVIL

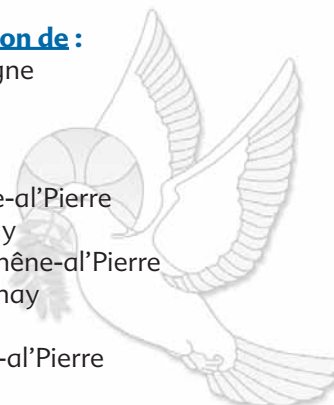
### Nous saluons la venue parmi nous de :

Sophia BRUMSEN de Dochamps  
Eryn DEHARD de Vaux-Chavanne  
Morgane DIDDEREN de Grandménil  
Gilles BAUDRY de Freyneux  
Vincent VRIJDAGHS d'Ostere  
Martin HAVELANGE de Malempré  
Antoine HUET de Vaux-Chavanne  
Maurice MONFORT de Vaux-Chavanne  
Alixé CAPRACE de Chêne-al'Pierre  
Julien MONFORT d'Odeigne  
Adrien KLINKENBERG de Manhay  
Jana GABUS de Grandménil



### Nous regrettons la disparition de :

Jean Marie LEJEUNE d'Odeigne  
José WUIDAR d'Ostere  
Sidonie NOEL de Manhay  
Albert WUIDAR d'Odeigne  
Guy DELLACHERIE de Chêne-al'Pierre  
René FEYEREISEN de Manhay  
Germaine HENROTTIN de Chêne-al'Pierre  
Jacqueline HERMAL de Manhay  
Blanche ORBAN d'Odeigne  
Jeannine COLSON de Chêne-al'Pierre



### Nous nous joignons au bonheur de :

Marion VAN DRONGELEN de Lamorménil  
Et Daniel LEROY de Lamorménil

Catherine MAZY de Grandménil  
Et Hugues BIERLAIRE de Grandménil

Anne MOTTET d'Odeigne  
Et Alain CHRISTOPHE d'Odeigne



Celina LESCRENIER de Chêne-al'Pierre  
Et Joseph MANGON de Chêne-al'Pierre

Josette MONFORT d'Ostere  
Et Michel LALLEMENT d'Ostere

Adeline BRULL de Harre  
Et Koen VANSTRAELEN de Harre

## SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



**Siège social** : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY  
E-mail : [info@simanhay.be](mailto:info@simanhay.be)

**Personne de contact à l'administration communale** : Brigitte Lespagnard – 086/21.99.62



Revoici l'été et les festivités en plein air.

Comme déjà annoncé, le Syndicat d'Initiative de Manhay organise 2 marchés estivaux.

Nous vous invitons tous à la 1<sup>ère</sup> édition, sous le thème des Fêtes de la Musique, qui aura lieu le vendredi 22 juin de 17 à 21h sur la place communale. Plusieurs artistes et groupes folkloriques vous proposeront leurs danses, chants et musiques diverses à différents moments de cette fin d'après midi. Autour du kiosque, vous déambulerez entre les artisans proposant leurs produits de terroir et les marchands ambulants vantant leurs marchandises variées. Quelques associations de village, qui ont gentiment répondu à notre

invitation, vous rafraîchiront avec des boissons exotiques au parfum espagnol ou brassées pas loin de chez nous et vous surprendront avec les spécialités d'un pays lointain.

Dans le cadre de la Journée Mondiale des Réfugiés du 20 juin, le Centre de la Croix-Rouge « Des Racines et des Ailes » de Saint-Antoine se joindra à nous en fin d'après-midi.

Désireux de s'investir dans les activités du Syndicat d'Initiative et de la Commune, les résidants vous feront découvrir différents produits artisanaux de leurs pays.

Parmi les musiciens présents, un groupe d'Africains vous fera danser au rythme du djembé (percussion originaire d'Afrique de l'Ouest).

Le 17 août, les animaux seront les ambassadeurs de notre 2<sup>ème</sup> marché. Les activités proposées vous seront communiquées début août. Vous y retrouverez, bien sûr, tous les artisans et marchands.

Les divers clubs ou groupements de Manhay qui désirent être présents peuvent toujours s'inscrire auprès de Brigitte Lespagnard au 086/219962.

Nous vous attendons nombreux car votre présence sera une marque de soutien à la réussite de nos manifestations.

